

# La redevance à l'ère de la révolution numérique : SSR et aide aux médias : un débat mal emmanché

Autor(en): **Tille, Albert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(2015)**

Heft 2080

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1017330>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il prépare également une offensive en règle pour l'allègement de la charge fiscale, particulièrement mal aimée des plus favorisés et qui

pourtant reste le gage du bon fonctionnement de la société – santé, formation, communications notamment –,

ces atouts que les partisans d'un régime maigre ne cessent pourtant d'évoquer pour expliquer la bonne santé de l'économie.

## La redevance à l'ère de la révolution numérique

SSR et aide aux médias: un débat mal emmanché

Albert Tille - 23 mai 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27647>

Selon la nouvelle redevance radio-TV soumise au vote le 14 juin, les ménages privés économiseraient une soixantaine de francs, 75% des PME seraient exonérées. Seuls les resquilleurs qui ne paient rien et les entreprises d'une certaine taille passeraient à la caisse. Et surprise, alors que si chacun votait selon ses stricts intérêts financiers le oui l'emporterait largement, les sondages donnent partisans et adversaires au coude à coude.

C'est parce que le débat, fort animé, ne fait qu'effleurer le nouveau mode de perception de la redevance pour se concentrer sur le rôle de la SSR. On aurait pu se demander si, au lieu d'une taxe, on aurait dû introduire un impôt proportionnel sur le revenu ([DP 1847](#), [1913](#)). Non. L'Usam, qui a lancé le référendum, argumente contre une perception incontrôlée de la taxe pour satisfaire l'appétit de la SSR. Les grands éditeurs prennent le relais ([DP 2075](#)).

Pendant des décennies, radio et télévision ont joui d'un

calme consensus national à peine écorché par quelques attaques à droite de la droite. Elles vivaient en parfaite cohabitation avec la presse écrite.

La révolution numérique a changé la donne. L'écrit et l'audiovisuel s'entremêlent. Les journaux perdent des lecteurs et de la publicité et cherchent une nouvelle voie sur la toile. La SSR résiste nettement mieux. Elle bénéficie de la redevance, conserve son audience et la publicité télévisée malgré la concurrence étrangère. L'association des éditeurs de journaux s'alarme de la concurrence qu'elle représente pour eux sur le Net. Pour y répondre, le Conseil fédéral modifie la [concession](#) de la SSR et lui impose (art. 13) des restrictions dans ses offres en ligne pour ne pas concurrencer les médias privés. Cette limitation, affirme le [Tages-Anzeiger](#), n'est pas entièrement respectée.

Interpellé à son tour et pour répondre à la révolution

numérique, le Parlement suggère d'accorder une aide à la presse. A vous de décider, répond le Conseil fédéral ([DP 2062](#)) en renvoyant aux conclusions d'un [rapport](#) de la Commission fédérale des médias. La même Commission prépare d'ailleurs un rapport sur la SSR pour 2016. Le Parlement aura alors toutes les données en main pour définir une politique des médias.

Le Conseil fédéral n'a cependant pas attendu 2016 pour proposer d'adapter la redevance à la révolution numérique. Comme chacun peut maintenant capter tous les programmes sur un portable ou un ordinateur, il ne fait plus sens de lier la perception de la taxe à la possession d'un récepteur de radio ou de télévision. L'argument a convaincu le Parlement. Il a voté une réforme, logique et avantageuse pour le plus grand nombre. Elle allait être acceptée sans problème. Le référendum de l'Usam, la campagne et le récent sondage montrent que ce n'est pas le cas.

Pour éviter de mettre en danger la judicieuse réforme de la redevance, il aurait mieux

valu la différer et la proposer après le débat sur le service public et les médias à l'ère du numérique, annoncé pour l'an

prochain. On est, bien sûr, toujours plus intelligent avec du recul!

## Un mariage de raison qui tient bon

Romands et Alémaniques s'entendent plutôt mieux qu'il y a quinze ans, foi de témoin: Christophe Büchi

Yvette Jaggi - 24 mai 2015 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/27652>

Né à Fribourg de parents alémaniques, formé auprès des Universités de Fribourg et de Lausanne, longtemps correspondant en Suisse romande de quotidiens zurichois, journaliste et auteur bilingue, Christophe Büchi s'intéresse passionnément à ce qui fait tenir les Suisses ensemble, par-delà les frontières intérieures, linguistiques et culturelles.

Avec sérieux et humour, il décrivait en 2001 ce [Mariage de raison](#) qui unit *Romands et Alémaniques: une histoire suisse*. En 2015, il reprend le sujet. Même titre, même éditeur, impression passée de Genève en Italie, nombre de pages augmenté de 334 à 462, prix de vente en librairie abaissé de 36 à 30 francs. Adjonction d'un glossaire original qui explique une cinquantaine de termes appartenant au vocabulaire politique suisse et au jargon fédéral. Addition aussi d'un index des personnes qui ont fait l'histoire suisse, dont une seule est encore active: Christoph Blocher, évidemment. En prime, le

lecteur trouve un index des thèmes qui comptent dans ce pays, de A comme absinthe à Z comme Zurich.

Sur le fond, Christophe Büchi ajoute un septième chapitre à son histoire du «*mariage de raison*». Après la période 1945-2000 qui a vu se creuser le *Röstigraben*, voici les années 2000-2014 intitulées «*L'accalmie, vraiment?*». Le refus de l'Espace économique européen a fait place à l'acceptation des accords bilatéraux et du milliard pour les pays de l'Est.

La sourdine progressivement mise au triomphalisme zurichois a contrasté avec l'essor de l'Arc lémanique. La germanisation rampante que d'aucuns pressentaient ne s'est produite ni au Jura ni le long de la Sarine. Et le Gripen, qui avait pris un timide envol en Suisse alémanique, s'est trouvé promptement rabattu au sol par une majorité composée des citoyens de la Suisse latine.

Dans l'ensemble, le couple formé de «*Monsieur Deutschschweizer et Madame*

*Romande*» fonctionne plutôt bien, dans la mesure où les deux se complètent et se tolèrent - avec un petit sourire.

Lui aime se prononcer sur des projets concrets dont il évalue attentivement les coûts et les avantages. Au lieu de comptes, elle fait volontiers de la philosophie, surtout quand il s'agit des services publics, de la fourniture d'électricité ou de la poste pour tous. Il se montre plus réservé à l'égard des interventions de l'Etat et s'indigne des abus dénoncés souvent à tort par l'UDC (immigration, asile, aide sociale). Elle se montre plus accommodante, par exemple en matière d'endettement public et de régimes fiscaux particuliers. Il se fâche en voyant les cadres venus d'Allemagne faire concurrence aux Suisses plus coûteux, elle souffre de voir la France s'affaiblir et perdre des points dans les classements. Heureusement, l'un et l'autre - et leurs enfants plus encore - reconnaissent Berlin comme une destination à la mode.